

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

| ABONNEMENTS   | LOIS ET DÉCRETS |          |            | DÉBATS PARLEMENTAIRES | ÉDITION COMPLÈTE |          |            |
|---|-----------------|----------|------------|-----------------------|------------------|----------|------------|
|   | UN AN           | SIX MOIS | TROIS MOIS | UN AN                 | UN AN            | SIX MOIS | TROIS MOIS |
| — COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, Paris. —                 |                 |          |            |                       |                  |          |            |
| France, Colonies et pays de protectorat français .....    | 175 fr.         | 90 fr.   | 48 fr.     | 36 fr.                | 300 fr.          | 165 fr.  | 90 fr.     |
| Étranger.. } Pays accordant 50 % sur les tarifs postaux.. | 310 "           | 170 "    | 95 "       | 105 "                 | 530 "            | 280 "    | 145 "      |
| } Autres pays .....                                       | 435 "           | 230 "    | 120 "      | 170 "                 | 770 "            | 390 "    | 205 "      |

L'Édition des « LOIS ET DÉCRETS » comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires; — 2° les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des « DÉBATS PARLEMENTAIRES » comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Sénat et de la Chambre des députés ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'ÉDITION COMPLÈTE comprend : 1° l'Édition des « LOIS ET DÉCRETS »; — 2° l'Édition des « DÉBATS PARLEMENTAIRES »; — 3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes; — 4° les Tables annuelles délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS 7°

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 1 FR. 50

### AVIS AUX ABONNÉS

MM. les abonnés dont le service cesse le 15 février 1938, date indiquée sur leur bande d'envoi, sont priés d'adresser le montant de leur renouvellement, dès à présent, en mandat-poste, chèque ou chèque postal (C/C 100.97, Paris), à l'Administration des Journaux officiels. Prière de consulter les nouveaux tarifs indiqués sur la manchette du journal.

### SOMMAIRE

#### DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

**Présidence du conseil.**  
Décret portant ouverture et annulation d'autorisations d'engagement (grands travaux) (rectificatif) (p. 1634).

**Ministère de la justice.**  
Décrets portant nominations dans la magistrature et cessation de fonctions (p. 1634).  
Décrets portant nomination d'officiers publics et d'officiers ministériels et conférant l'honorariat (p. 1636).  
Arrêté portant nomination d'un greffier (p. 1636).  
Arrêté nommant le secrétaire adjoint de la commission supérieure instituée par le décret du 30 juillet 1937 (p. 1636).

**Ministère de l'intérieur.**  
Décrets autorisant un emprunt communal et autorisant la désaffectation d'un fonds d'emprunt communal et leur affectation à d'autres dépenses (Algérie) (p. 1637).

Décret autorisant une association à organiser une loterie (p. 1637).  
Médaille d'honneur de la police française (p. 1638).

**Ministère des finances.**  
Décret relatif au statut des contrôleurs des dépenses engagées (p. 1643).  
Décret fixant le nombre des représentants du ministre de la défense nationale et de la guerre au sein de la commission instituée par le décret du 11 mai 1937 (p. 1643).  
Arrêté nommant des membres du comité national de surveillance des prix (p. 1644).  
Arrêté portant majoration des prix à la production de divers produits (p. 1644).  
Tableau complémentaire d'avancement (personnel des services du Trésor) et promotions (p. 1644).  
Listes d'aptitude à l'emploi de chef de service (p. 1645).

**Ministère de l'éducation nationale.**  
Décrets portant ouverture de crédits à titre de fonds de concours (p. 1646).  
Décret instituant une classe exceptionnelle dans le cadre des instituteurs et des institutrices des écoles primaires élémentaires publiques (p. 1646).

**Ministère des travaux publics.**  
Décret portant ouverture de crédit à titre de fonds de concours (rectificatif) (p. 1647).  
Décret fixant les attributions du sous-secrétaire d'Etat (p. 1647).  
Décret relatif à l'heure légale (p. 1647).  
Décret modifiant la tarification douanière des gaz de pétrole (p. 1647).  
Décret portant diminution des droits de douane sur les road-oils et brais mous (p. 1648).  
Arrêté portant nomination d'un rapporteur à la commission des marchés des chemins de fer (p. 1648).  
Arrêté portant promotion (école technique des mines de Douai) (p. 1648).

**Ministère de la marine marchande.**  
Décret portant nomination dans la Légion d'honneur (p. 1647).  
Arrêté nommant des chargés de mission au cabinet du ministre (p. 1647).

**Ministère du commerce.**  
Décret portant modification de la tarification douanière du linge de table (p. 1648).  
Décret portant modification de la tarification douanière de divers produits (p. 1649).  
Décret relevant provisoirement le taux des péages perçus sur les voyageurs au port du Havre (rectificatif) (p. 1652).  
Arrêté nommant des rapporteurs techniques auprès du comité consultatif des arts et manufactures (p. 1652).  
Arrêté nommant le commissaire du Gouvernement près la caisse de liquidation de Paris (p. 1652).

**Ministère de l'agriculture.**  
Décret fixant les mesures de contrôle de l'utilisation des houblons en brasserie (p. 1652).  
Décret autorisant l'acceptation d'une donation (p. 1653).

**Ministère du travail.**  
Arrêté portant nomination au cabinet du ministre (p. 1653).  
Arrêté fixant les nouveaux taux minima d'allocations familiales applicables dans le département de l'Ardèche aux professions industrielles, commerciales et libérales (p. 1653).

**Ministère de la santé publique.**  
Décrets portant promotions et nominations dans la Légion d'honneur (p. 1654).

## ANNONCES. — L'Administration et les Fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces. — ANNONCES

Déclaration du 18 janvier 1938. FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HIPPIQUES RURALES ET URBAINES DU LIMOUSIN. But: appuyer l'action des sociétés adhérentes et coordonner leurs efforts. Siège: 32, avenue de Juillet, à Limoges.

Déclaration du 15 janvier 1938. AMICALE DES EMPLOYÉS DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION H. P. L. M. But: défendre les intérêts professionnels de ses adhérents. Siège social: 28, boulevard de la Bastille, Paris (12<sup>e</sup>).

Déclaration à la préfecture de Périgueux du 18 janvier 1938.

ASSOCIATION SPORTIVE ROCHELAISE. Objet: éducation physique et préparation militaire. Siège social: mairie de la Roche-Chalais (Mendogne).

Déclaration du 18 janvier 1938. LES VENEURS DE FOLEMBRAY. But: constitution de réserves, conservation du gibier et repeuplement, destruction des animaux et oiseaux nuisibles. Siège social:

Pavillon de chasse de la propriété de M. Velge (Antoine), à Folembay (Aisne).

19 janvier 1938. Société LA PATRIOTE. But: propager et vulgariser l'étude pratique et théorique du tir. Siège social: mairie de Champeaux (Deux-Sèvres).

Déclaration du 19 janvier 1938. LA SAINT-HUBERT DE GIEY-SUR-AUJON. But: mise en commun du droit de chasse, conservation du gibier. Siège social: Giey-sur-Aujon (mairie).

30 janvier 1938. COMITÉ DE L'ATLANTIQUE DE TENNIS DE TABLE. But: pratique du tennis de table. Siège: café du commerce, place du Commerce, Nantes.

30 janvier 1938. FÉDÉRATION PARIS-EST DU PARTI SOCIAL FRANÇAIS. Objet: réconciliation et collaboration fraternelle de tous les Français. Siège social: 62, avenue Parmentier, Paris (11<sup>e</sup>).

20 janvier 1938. ASSOCIATION HONGROISE DES AMIS DE LA FRANCE. But: œuvrer au rapprochement culturel franco-hongrois. Siège: 84, rue Jullien, Vanves (Seine).

21 janvier 1938. AMICALE DES ÉTABLISSEMENTS MAURICE DUBOIS. But: resserrer les liens de camaraderie et de solidarité entre ses membres. Siège: 489, avenue d'Arès, Caudéran (Gironde).

21 janvier 1938. AMICALE AVEYRONNAISE DE TARN-ET-GARONNE. But: camaraderie, entraide et solidarité morale. Siège social: café de France, à Monlauban (Tarn-et-Garonne).

21 janvier 1938. ESPOIR SPORTIF OUVRIER ABLAINOIS. But: pratique des sports. Siège social: salle Lherbier (A.), à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais).

22 janvier 1938. ASSOCIATION DES AMIS DU THÉÂTRE DES CÉLESTINS. But: réunir les amateurs de bon théâtre et, en général, de l'art dramatique, à participer à l'éducation du public. Siège social: théâtre des Célestins, Lyon.

Déclaration du 22 janvier 1938. CLUB DES JOYEUX BADOINVILLOIS. But: développement de l'amour de la jeunesse en organisant des bals, etc. Siège: à Badonviller, café du Progrès, rue de la Gare.

Déclaration du 24 janvier 1938. FÉDÉRATION DU PARTI SOCIAL FRANÇAIS POUR LA MAYENNE. Objet: réconciliation et collaboration fraternelles de tous les Français. Siège social: 5, rue de Verdun, à Laval (Mayenne).

24 janvier 1938. LES CHASSEURS D'ARNAY-LE-DUC, société de chasse.

But: exercice de la chasse, repeuplement, répression du braconnage.

Siège social: Arnay-le-Duc, à la mairie.

25 janvier 1938. JEUNESSES LAÏQUES. But: grouper la jeunesse laïque, apporter son appui moral et pécuniaire aux œuvres périscolaires et post-scolaires laïques.

Siège social: à Airmargues (Gard), maison du Peuple.

25 janvier 1938. AMICALE DES EMPLOYÉS DES ÉTABLISSEMENTS LÉON CRÉPY FILS ET C<sup>o</sup>.

But: resserrer les liens d'amitié qui unissent le personnel employé, afin de mieux se connaître, se comprendre, éventuellement s'entraider et faciliter ainsi des rapports amicaux. Siège: à Lille, 23, Grand-Place.

Déclaration à la préfecture du Loiret du 25 janvier 1938. UNION MUSICALE D'ÉPIEDS-EN-BEAUCE.

But: enseigner gratuitement l'art de la musique aux jeunes gens du pays et leur procurer de saines distractions.

Siège social: bourg d'Épiéds-en-Beauce, salle des répétitions.

25 janvier 1938. SOCIÉTÉ AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DU PUY-NOTRE-DAME (Maine-et-Loire). Objet: allocations pour le perfectionnement et l'instruction du corps de sapeurs-pompiers.

Siège social: mairie du Puy-Notre-Dame.

Déclaration du 25 janvier 1938. ASSOCIATION DES AMIS ET PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE SARIAT.

But: faire connaître et aimer l'école laïque, donner de la joie et du bien-être aux enfants.

Siège social: école maternelle, Sariat (Dordogne).

26 janvier 1938. LE SECOURS ZOOPIHILE ROMAINAIS-PRACOIS (club local indépendant de secours aux animaux). But: protection des animaux. Siège social: 54, rue Palestro, Romans (Drôme).

26 janvier 1938. COMITÉ DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU QUARTIER DES BASTIDES, SAINT-ANTOINE, MARSEILLE. But: défense des intérêts du quartier des Bastides.

Siège: bar-tabacs, les Bastides, Saint-Antoine, Marseille.

Déclaration du 26 janvier 1938. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LIGNOL-LE-CHÂTEAU

But: répression du braconnage, destruction des animaux nuisibles.

Siège social: mairie de Lignol-le-Château.

26 janvier 1938. VÉLO-CLUB AUSCHAIN. But: encouragement aux sports, cyclisme. Siège: café du Sport, rue de Lorraine, Auch.

26 janvier 1938. LA GRIVE TARADEENNE. But: réglementation de la chasse, repeuplement en gibier, prohibition du furet. Siège: mairie, Taradeau (Var).

27 janvier 1938. CLUB SPORTIF, THÉÂTRE CHATELET. But: pratique de tous sports. Siège social: 2 bis, quai de la Mégisserie, Paris (1<sup>er</sup>).

27 janvier 1938. CERCLE SAINT-JOSEPH. But: établir entre les membres des relations de société et d'agrément sans aucun but de lucre ou de spéculation. Siège: 32, rue Carnot, Tourcoing.

27 janvier 1938. CAISSE DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE DE LA COMPAGNIE LILLOISE DES MOTEURS. But: constituer une trésorerie destinée à donner une indemnité à ses membres que la direction de l'usine aura mis en chômage.

Siège: 42, rue de Flers, à Lille-Fives (Nord).

28 janvier 1938. SECTION HELLEMMOISE DE L'UNION FÉDÉRALE DES ASSOCIATIONS FRANÇAISES DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE ET DES JEUNESSES DE L'UNION FÉDÉRALE. But: défense des intérêts des membres. Siège: 216, rue Roger-Salengro, Hellemmes (Nord).

Déclaration à la préfecture du Rhône du 28 janvier 1938. ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE LA PRESSE PÉRIODIQUE DE LYON ET DU SUD-EST. Objet: solidarité et défense corporative des propriétaires, directeurs, administrateurs, rédacteurs en chef et secrétaires de rédacteurs de journaux non quotidiens de Lyon et du Sud-Est. Siège social: 31, place Bellecour, Lyon.

28 janvier 1938. LES AILES D'OR, société d'éducation physique et sportive féminine de Marseille. But: éducation physique et sportive féminine. Siège: local particulier, rue Monte-Cristo, 12, Marseille.

Déclaration du 28 janvier 1938. AMICALE LAÏQUE DES ANCIENNES ET ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES D'ERRE. But: venir en aide aux enfants fréquentant les écoles et poursuivre l'éducation des adultes. Siège: mairie d'Erre.

28 janvier 1938. UNION SPORTIVE P.-L.-M. DE MICENNES (Yonne). But: éducation physique et sports. Siège: rue Maurice-Berteaux, à la Cité.

28 janvier 1938. LIGUE DES AMIS DE L'ÉCOLE DE TAGUEMOUNT-OU-KERROUCH. But: venir en aide aux élèves indigents. Siège social: école de Taguemount-Ou-Kerrouch.

29 janvier 1938. LA BOULE DU BRÉSIL. But: pratique du sport boules. Siège: brasserie du Brésil, 50, allée Jean-Jaurès, Toulouse.

Déclaration du 29 janvier 1938. SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE MORLAISIENNE. But: échange de timbres. Siège: mairie de Morlaix.

31 janvier 1938. ACI SE RIOU. But: organiser des excursions scientifiques et touristiques; pratiquer tous les jeux de société. Siège: café de France, Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales).

31 janvier 1938. LA GUICHELOTTE. But: réglementation de la pêche et repeuplement du Rhône. Siège: chez le président, M. Lamboley, à Auxelles-Haut.

31 janvier 1938. COMITÉ D'ENTRAÏDE AUX CHÔMEURS ET A LEURS FAMILLES. Objet: secours aux chômeurs. Siège: rue Cottier, Carpentras (Vaucluse).

31 janvier 1938. ASSOCIATION DES OFFICIERS ET FONCTIONNAIRES DES HARAS. But: défense des intérêts professionnels, étude des questions intéressant l'administration des haras. Siège: 70, rue de l'Université, Paris.

31 janvier 1938. CYCLO-CLUB NOGENTAIS. But: cyclotourisme. Siège: mairie, Nogent-sur-Seine.

31 janvier 1938. NADI ENNAJAH. But: grouper les gens du douar et des environs pour resserrer leurs liens de camaraderie et de solidarité. Siège: rue Nationale, maison Chahik, à El-Kantara (Constantine).